

Foire Aux Questions – Webinaire ACT – juin 2020

Table des matières

ADEME : Initiative ACT et programme volontaire français.....	1
Entreprises : retour d'expériences ACT	9
Association Bilan Carbone : Formations ACT (Damien Huet)	14

ADEME : Initiative ACT et programme volontaire français

Lisa Bertrand

Edouard Fourdrin

Questions	Réponses
Question pour une autre fois en réponse individuelle : ACT-territoire sera-t-elle liée aux SRADDET régionaux et SCOT locaux?	Les travaux pour adapter ACT aux collectivités s'appuient bien sur les éléments disponibles, dont les SRADDET pour les régions.
Êtes-vous prêt à accompagner une première collectivité locale avec ACT ?	Malheureusement non pas encore mais les travaux sur ACT collectivités sont en cours de réalisation.
Quelle différence (compétitive) de méthodologie entre ACT avec les certifications ISO 1400X - management de l'environnement intégrant le carbone et gestion de l'empreinte carbone ? la trajectoire d'adaptation au changement climatique ?	Les normes ISO 14001 sont liées au systèmes de management de l'environnement ou de l'énergie mais n'évaluent pas l'alignement d'une stratégie bas carbone avec l'Accord de Paris, ce que propose ACT.
Quelle différence entre ACT et Certification ISO 50001 ET 140001 ?	

<p>Quels sont les liens de ACT avec la démarche ISO 14000 pour les entreprises? Dans l'idéal est-ce intéressant? et dans la mise en oeuvre concrète, y a t-il des exemples?</p>	<p>Les normes ISO 14001 sont liées au systèmes de management de l'environnement ou de l'énergie mais n'évaluent pas l'alignement d'une stratégie bas carbone avec l'Accord de Paris, ce que propose ACT.</p>
<p>Bonjour, la démarche ACT est-elle compatible avec des entreprises volontaires plus petites (ETI voire PME) et sinon, est-ce envisagé dans les mois à venir ?</p>	<p>Oui, nous avons expérimenté les méthodologies ACT avec des PME et ETI françaises, le rapport de cette expérimentation est disponible sur notre site actinitiative.org rubrique "Resources"</p>
<p>Quelle est la taille des entreprises qui peuvent être évaluées, accompagnées et dont les projets peuvent être soutenus financièrement ? Notamment les TPEs et petites PME ?</p>	<p>La taille des entreprises n'est pas un critère pour une évaluation ACT. Sa maturité concernant la prise en compte des risques et opportunités par rapport à la transition bas carbone l'est davantage notamment la réalisation d'un bilan carbone. L'ADEME soutient financièrement l'évaluation ACT des entreprises françaises quel que soit leur taille (y compris PME et TPE) dans le cadre du programme volontaire français.</p>
<p>Les PME /PMI sont-elles intégrées dans le programme ACT ?</p>	<p>Oui</p>
<p>Bonjour, pourrez-vous diffuser le PPT post webinar ?</p>	<p>Oui ainsi que l'enregistrement de ce webinar qui sera sur notre site internet actinitiative.org onglet "Implementations"</p>
<p>ACT a-t-il décliné une méthodologie pour les entreprises de la métallurgie ? Est-ce que c'est ce que vous entendiez par le secteur de l'acier ?</p>	<p>Oui le lancement du développement d'une méthodologie ACT pour le secteur de la métallurgie (acier et fonte) est en cours (juin 2020), il s'agit donc d'une opportunité pour les acteurs du secteur (entreprises, ONGs, unions, académiques, think tanks, investisseurs, pouvoirs publiques, etc.) de participer à ces travaux en rejoignant le Groupe de Travail Technique correspondant (voir page Participate pour les Terms des References et autres informations sur le projet).</p>
<p>Comment appliquer la méthode pour des entreprises dont le secteur n'est pas encore adressé par la couverture sectorielle de ACT (ex : bateaux de plaisance)</p>	<p>Pour les entreprises dont le secteur ne sera à priori pas couvert par une méthodologie ACT (cf. page Participate), nous développons une méthodologie "Générique" qui sera disponible à l'expérimentation fin 2020 et finalisée début 2021. Les méthodologies sectorielles ACT couvriront d'ici 2022 tous les secteurs non financiers identifiés par les recommandations de la TCFD. Une</p>

	méthodologie pour les secteurs financier et ICT seront peut-être développées d'ici 2022 suite à la demande d'acteurs clés de ces secteurs.
Que regroupe le secteur "generic"? Merci	les conglomérats et les entreprises dont les activités ne sont pas couvertes par une méthodologie sectorielle ACT (grands secteurs émetteurs de CO2)
Si nous sommes couverts par l'activité « générique », est-il pertinent d'attendre la diffusion de la version d'Act correspondante, ou convient-il démarrer sans tarder?	Si ce n'est pas déjà le cas il conviendrait de réaliser un bilan carbone, de réfléchir aux actions mises en œuvre par l'entreprises pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre mais aussi de bien comprendre la stratégie actuelle de l'entreprise et ses conséquences en terme de budget carbone. La méthodologie ACT "Générique" sera en consultation publique lors du dernier trimestre 2020, vous pourrez alors en avoir un premier aperçu et faire des commentaires pour l'améliorer.
Est-ce que le programme ACT pourrait être adressé à des entreprises de l'ESS ou à des fondations ?	A priori oui si leurs activités sont couvertes par une méthodologie sectorielle ACT (secteurs émetteurs de CO2, voir page Participate). Concernant le soutien financier de l'ADEME il s'adresse uniquement aux entreprises françaises (y compris ESS).
De ce que je comprends le secteur de la Santé (établissements sanitaires de type cliniques, hôpitaux, et services médico-sociaux) n'est pas couvert par ACT	Effectivement non pas directement, mais la méthodologie ACT "Générique" en développement et qui sera finalisée en Novembre 2020 est appropriée.
Bonjour, ACT va-t-il s'ouvrir aux secteurs des médias, de la culture et des hautes technologies ?	Oui notamment via la méthodologie ACT "Générique" disponible en Novembre 2020. Le développement d'une méthode pour le secteur ICT est en cours de réflexion.
A quel secteur sont affiliées les banques ? Par rapport à la slide présenté au début avec tous les secteurs concernés par act	Pour l'instant les activités des banques sont couvertes par la méthodologie "Générique" en développement actuellement et finalisée pour novembre 2020. Cependant beaucoup d'institutions financières publiques et privées en contact avec l'équipe ACT font remonter le besoin d'une méthodologie ACT pour évaluer la stratégie de décarbonation des leurs activités. Nous cherchons à répondre à ce besoin en développant des partenariats pour financer ce projet.

Est-il prévu le développement d'une méthodologie sur le secteur agro-alimentaire ?	Oui, les travaux pour le développement méthodologique démarrent en juin 2020 et se termineront fin 2020 pour ce secteur.
Vous avez indiqué rechercher des entreprises dans la filière agro pour tester la méthode. C'est toute filière ou certaines sont ciblées déjà. Par exemple le secteur des fruits et légumes?	Toute la filière agro est visée par le développement de la méthodologie ACT pour ce secteur. Le champ d'application de la méthode sera ensuite affiné lors des réunions du TWG (groupe de travail technique).
Act est il adapté pour les PME de l'agroalimentaire (transformation)	Oui, lorsque la méthode agriculture / agroalimentaire sera développée, c'est-à-dire début 2021 pour l'expérimentation ou mi 2021 pour un déploiement généralisé.
Pour le secteur du commerce, cela comprend bien également le e-commerce ?"	Cela comprend également le e-commerce, sachant que la méthode ACT met l'accent sur la performance des produits vendus (40% de la note finale)
Le secteur de l'électronique et électrotechnique est-il compris dans le secteur "Electric utilities" ou plutôt le "générique » prévu pour 2020 ?	Electric utilities correspond à la production d'électricité donc plutôt le générique prévu pour fin 2020
Les entreprises de services sont dans le référentiel générique de 2020 ?	Oui, les entreprises de services seront couvertes par la méthode ACT générique.
Quel est le scénario de référence pour évaluer l'adéquation de la stratégie de l'entreprise: +2°C ou +1.5°C?	Nous utilisons les scénarios les plus récents de l'AIE disponibles au moment du développement de nos méthodologies (Well Below 2°C)
Merci de la réponse mais pour bien comprendre, il faut forcément passer par la SBT pour ensuite être évalué ACT ? Donc 2 étapes avec 2 interlocuteurs ? Et quelle réponse concernant la trajectoire SNBC // trajectoire SBT (qui ne prend pas en compte la SNBC il me semble) ? + est ce que la méthode est accessible à des entités moins émettrices (vous parlez de millions de tonnes de CO2 mais est ce que SBT + ACT est surtout dédié aux gros émetteurs (en termes de temps, de ressources humaines et financières nécessaires, de coût de l'évaluation...) Merci	SBT et ACT sont indépendantes. Certaines entreprises comme Décathlon ont fait valider leurs objectifs de réduction de GES par la SBT après avoir été évalué par ACT. SBT développe des trajectoires de décarbonation pour les entreprises grâce à la méthode Sectoral Decarbonisation Approach (SDA) à partir de trajectoires sectorielles souvent issues de l'Agence Internationale de l'Energie. La Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) française est la feuille de route de la France pour lutter contre le changement climatique. Elle donne des orientations pour mettre en œuvre, dans tous les secteurs d'activité, la transition vers une économie bas-carbone, circulaire et durable. Elle définit une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre jusqu'à 2050 et fixe des objectifs à court-moyen termes : les budgets carbone. Les méthodes ACT ont été testées avec succès par des PME et ETI dans le cadre de la phase pilote du projet ACT (cf.

	<p>French Road Test with PME ETI page Resource). C'est dans le cadre de cette expérimentation que la SNBC a été utilisée comme scénarios de transition bas carbone (la SNBC comprend des trajectoires sectorielles). 97% des entreprises participantes issues des secteurs du commerce de détails, de la production d'électricité, transport, construction, agro industrie et fabrication automobile ont complété leur évaluation ACT et 72% prévoient d'utiliser ACT pour développer et mettre en oeuvre un plan d'actions ou une stratégie climat. Le temps à consacrer et le coût de l'évaluation ACT n'est pas fonction de la taille de l'entreprise mais de sa maturité au regard des risques et opportunités liés à la transition bas carbone (comme par exemple les pratiques de comptabilité carbone et de reporting climat qui faciliteront entre autre la collecte de données mais aussi la mobilisation en interne).</p>
<p>Expliquez-vous les différences et/ou les points communs avec SBT?</p>	<p>SBTi permet d'évaluer si les objectifs de réduction des émissions de GES d'une entreprise sont alignés avec la trajectoire sectorielle pertinente. SBTi a développé une méthodologie (Sectoral Decarbonisation Approach) qui permet de définir à partir d'une trajectoire sectorielle souvent issue de l'Agence Internationale de l'Energie une trajectoire de décarbonation pour une entreprise de ce secteur. ACT permet d'évaluer si la stratégie d'une entreprise, les moyens mis en oeuvre, permettent d'atteindre les objectifs de réduction des émissions de GES que l'entreprise s'est fixée (SBT ou non). ACT travaille avec SBT lorsque les trajectoires sectorielles n'existent pas encore (ex. pétrole et gaz) pour appliquer la méthode SDA.</p>
<p>Vous indiquez que la méthode permet d'évaluer l'alignement des trajectoires, quel est le lien (s'il y a) avec la SBTi qui permet de définir des trajectoires sectorielles. Est-ce que ACT comprend la phase de définition de la trajectoire (et se substitue à SBTi) ou est ce qu'elle vient après cette phase et évalue la stratégie et l'alignement avec cette trajectoire de décarbonation?</p>	<p>SBTi permet d'évaluer si les objectifs de réduction des émissions de GES d'une entreprise sont alignés avec la trajectoire sectorielle pertinente. SBTi a développé une méthodologie (Sectoral Decarbonisation Approach) qui permet de définir à partir d'une trajectoire sectorielle souvent issue de l'Agence Internationale de l'Energie une trajectoire de décarbonation pour une entreprise de ce secteur. ACT permet d'évaluer si la stratégie d'une entreprise, les moyens mis en oeuvre, permettent d'atteindre les objectifs de réduction des émissions de GES que l'entreprise s'est fixée (SBT ou non). ACT travaille avec SBT lorsque les trajectoires sectorielles n'existent pas encore (ex. pétrole et gaz) pour appliquer la méthode SDA.</p>
<p>Comment la méthodologie ACT a elle été développée ? Comment s'assurer de l'impartialité de la note fournie par la méthode ACT ? Y a-t-il un objectif de résultat demandé par l'état (ecoconditionnalité des aides) ? Cette note est-elle publique ?</p>	<p>Les méthodologies ACT sont co-construites par un groupe de travail technique d'experts sectoriels (ONG, entreprises, investisseurs, académiques, unions, pouvoirs publiques, etc) ouverts qui se réunit plusieurs fois sur 6 mois. La note ACT est calculé soit en interne par l'entreprise sans pouvoir communiquer publiquement dessus mais aussi par des consultants externes formés. Pas d'objectif de résultat actuellement.</p>

<p>Est-il imaginable d'avoir une notion de guichet unique / plateforme de transition énergétique pour l'accompagnement de la stratégie bas carbone des entreprises (plutôt TPE/PME et plutôt pour la partie performance énergétique) comme cela existe pour l'habitat de chacun d'entre nous ? L'idée est de travailler en circuit court avec des dimensions de structures équilibrées avec 3 acteurs, l'entreprise, la plateforme et les structures (plutôt l'artisan local) qui pourrait être sélectionnées pour la mise en œuvre des travaux.</p>	<p>Un accélérateur BPI va être lancé en 2021 pour accompagner un groupe d'entreprises au développement et à la mise en œuvre de stratégie bas carbone alignée avec les trajectoires sectorielles pertinentes. Le site internet actinitiative.org est en développement pour répondre au besoin de centraliser les ressources et les acteurs de la transition bas carbone. Enfin le déploiement de l'initiative ACT en Europe et en France vise à créer un réseau dynamique et autoportant.</p>
<p>Selon vous, comment une entreprise de conseil peut-elle se positionner pour appuyer les entreprises ?</p>	<p>Pour accompagner les entreprises sur ACT, il est nécessaire qu'une société de conseil suive la formation ACT dispensée par l'Association Bilan Carbone et qu'elle acquière une licence d'exploitation.</p>
<p>Quelles sont les personnes, structures qui viennent évaluer la démarche ACT dans l'entreprise? Consultant indépendant? Expert comptable? Ademe?</p>	<p>Les entreprises peuvent s'autoévaluer ou faire appel à un consultant formé et disposant d'une licence ACT. L'ADEME ne fait pas d'évaluation.</p>
<p>Je vois la nécessité de l'importance de l'indépendance des bureaux externes d'audit et la nécessité d'avoir une méthodologie claire non sujette à interprétation. Les bureaux d'audit externes seront ils audités afin de s'assurer qu'ils respectent les règles méthodologiques (ie voir ce qui requis comme contrôle des auditeurs selon les référentiels ISO et sur les référentiels règlementaire : COFRAC,...) ?</p>	<p>Les consultants qui réalisent les évaluations ACT sont formés et nous sommes en train de travailler au déploiement d'une offre de revue critique (audit externes des bureaux d'études).</p>
<p>Est-ce qu'il y a une échéance prévue pour l'intégration du volet adaptation à ACT ?</p>	<p>Ce sont pour le moment des réflexions pour renforcer et améliorer ACT. Nous n'avons pas d'échéance à communiquer sur l'intégration d'un volet adaptation.</p>
<p>Est-ce que former les collaborateurs sur les enjeux du changement climatique (sous une partie « formation ») peut faire partie d'une stratégie bas carbone ?</p>	<p>Oui, ACT évalue également la formation à travers les modules "investissement immatériel" ou "management".</p>
<p>ACT évalue-t-il cette vision « formation » ?</p>	<p>ACT évalue l'aspect management d'une entreprise au regard des risques et opportunités liés à la transition bas carbone. Il s'agit d'un critère qualitatif où</p>

	notamment le niveau de compréhension des problématiques de transition bas carbone par la direction sera évaluée.
L'évaluation ACT doit-elle être refaite tous les ans, 5 ans ... ? une subvention est elle aussi associée ?	Une évaluation ACT peut être subventionnée pour les entreprises françaises. Aucune fréquence d'actualisation de l'évaluation ACT n'a été définie. Cela reste pertinent quand l'entreprise fait évoluer sa stratégie bas carbone et son plan d'actions. De manière indicative, une actualisation après 3 ans a du sens.
Une entreprise avec siège social en France mais faisant partie d'un groupe américain est-elle éligible ?	Cela mérite d'être discuté car il peut y avoir plusieurs cas de figure. N'hésitez pas à vous rapprocher de nous.
Il est manifestement question dans vos propos et commentaires d'entreprises plutôt structurées. Ce qui est bien évidemment une très bonne chose. Ma question concerne plutôt des petites structures pour lesquelles il faut, je pense, faire du "sur mesure" avec le responsable de l'entreprise.	Nous développons actuellement une méthode d'accompagnement à la structuration et à la mise en œuvre de stratégie de décarbonation pour accompagner les entreprises moins matures sur ces questions. Ce modèle sera expérimenté par un groupe d'entreprises dans le cadre d'un accélérateur de transition BPI ADEME en 2021.
Quelle est la taille des entreprises qui peuvent être évaluées, accompagnées et dont les projets peuvent être soutenus financièrement ? Notamment les TPEs et petites PME ?	Toutes les tailles d'entreprises peuvent être soutenues financièrement, de la TPE au grand groupe. Cependant, ACT s'adresse aux entreprises qui développent une stratégie bas carbone afin de réduire leurs émissions de GES, donc en général, ce dispositif s'adresse plutôt à des taille d'entreprises à partir de la PME.
Y a t-il des incitations (financières ou autres) pour les entreprises qui seraient réticentes à lancer une démarche ACT pur des raisons de budget, surtout dans le contexte actuel?	Oui le dispositif d'aides de l'ADEME existe pour les entreprises françaises (70% pour les TPE, 60 % pour les PME et 50 % pour les ETI et grands groupes.
Quel est le lien avec la démarche quantification des actions? Comment vous assurez vous de la cohérence de l'ensemble des actions, i.e. la non apparition d'émergences négatives dues à la complexité des chaînes d'approvisionnement?	Quanti GES vise à quantifier l'impact d'une action de réduction des émissions de GES. ACT vise de son côté à évaluer l'alignement d'une stratégie bas carbone (objectifs et plan d'actions) avec les trajectoires de transition et l'Accord de Paris. Ces deux approches sont donc complémentaires.

<p>Quelle durée pour une évaluation ACT en moyenne ?</p>	<p>Une évaluation ACT par un consultant nécessite environ 5 jours.hommes. L'entreprise doit également y consacrer entre 5 et 10 jours.hommes, notamment pour la collecte des données.</p>
<p>Est-ce que l'évaluation comprend un accompagnement à la définition du plan d'actions ?</p>	<p>ACT est une évaluation de l'alignement de la stratégie cas carbone avec l'Accord de Paris. Il permet également d'identifier les axes de progrès. Pour un accompagnement, sur la définition du plan d'actions, nous sommes en train de développer le dispositif ACT pas à pas qui sera complémentaire, également subventionnable et disponible fin 2020.</p>
<p>Je n'ai pas compris ce qu'apporte la revue critique ?</p>	<p>La revue critique est une vérification de l'évaluation réalisée par un organisme indépendant pour assurer une homogénéisation des pratiques. Elle reste optionnelle à ce stade mais recommandée en cas de communication externe.</p>
<p>Quels sont les prérequis pour se lancer dans ACT ? (visiblement le Bilan carbone et l'établissement de la stratégie ?) mais la méthode ne pourrait-elle pas construire une stratégie pour des entreprises qui n'en n'auraient pas encore ?</p>	<p>Effectivement, le bilans GES et la stratégie sont des prérequis. Mais Le référentiel ACT peut être vu comme un référentiel de progrès et on peut donc tout à fait s'appuyer dessus pour construire une stratégie ou l'améliorer en identifiant les axes d'amélioration.</p> <p>L'ADEME est également en train de développer l'initiative ACT pas à pas pour proposer un accompagnement et des outils encore plus adaptés aux entreprises qui souhaitent construire une stratégie de décarbonation. Ce nouveau volet de ACT sera prêt fin 2020.</p>

Entreprises : retour d'expériences ACT

Emilie Aubry - Décathlon

Patrice Zirotti - Auchan

Entreprises	
<p>Comment se passent les demandes vers vos fournisseurs ? Comment se font les incitations ?</p>	<p>Auchan : dans un premier temps, ce qui est prévu c'est l'envoi de questionnaires sur la "maturité carbone" des fournisseurs lors des appels d'offres.</p> <p>Decathlon : Il y a des bureaux de production dans chaque zone géographique des fournisseurs. Dans chaque bureau de production il y a un collaborateur Decathlon responsable des actions développement durable en production. Ces personnes sont en contact continue avec les fournisseurs pour réaliser les audits sociaux et environnementaux. Ils fournissent également des formations aux fournisseurs principaux concernant les émissions de ges.</p> <p>Pour renforcer ces actions "locales" la deuxième étape sera d'intégrer des critères développement durable dans nos choix de fournisseurs.</p>
<p>Formez-vous l'ensemble de vos collaborateurs aux enjeux du DD ?</p>	<p>Auchan : formation achats responsables avec les différents axes RSE</p> <p>Decathlon : oui il existe un parcours de formation ouvert à toutes et tous et spécifique aux différentes activités (retail, logistique, production, conception).</p> <p>Mais je ne dirais pas que 100% des collaborateurs sont réellement formés malheureusement.</p>
<p>Comment évaluer les émissions de GES associés aux produits vendus (utilisation et fin de vie) ?</p>	<p>Auchan : pour l'utilisation, par la base ADEME ou via des hypothèses et connaissances des habitudes consommateurs</p> <p>Decathlon : pour le moment nous utilisons des hypothèses moyennes par type de produit</p>
<p>Quels sont les services/directions les plus impliqués dans ACT ? Quelle est la contribution des différentes directions à la démarche ?</p>	<p>Auchan : DG, DRH, directions produits, direction technique, contrôle de gestion, direction de la data, direction des achats indirects</p>

<p>Vos objectifs sur l'empreinte carbone (-40% Decath, -20% Auchan) sont-ils exprimés dans l'absolu (ou par unité de production)? ie sous-entendent-ils un découplage entre croissance du CA et réduction de l'empreinte (d'autant plus difficile en période de croissance significative)?</p>	<p>Auchan : en grande surface alimentaire le périmètre France est constant car croissance relativement mesurée ces dernières années Decathlon : il s'agit de l'intensité carbone = kgCO2/produit vendu</p>
<p>Combien d'ETP (équivalent temps plein) travaillent sur ces chantiers en interne (SBT/ACT et plans d'action), approximativement (ordre de grandeur)?</p>	<p>Auchan : le projet est lancé cette année donc difficile à dire. 1 manager de projet à 30% de son temps et des intervenants dans les différents services cités plus haut sollicités au coup par coup Decathlon : sur les travaux spécifiques SBT et ACT je dirai 1 ETP. Puis le nombre s'élargi si on parle de la mise en oeuvre des stratégies et plans d'action de réduction, environ 20 ETP en France et à l'international.</p>
<p>Est-ce que vous pourriez nous parler de la dimension « engagement client » ?</p>	<p>Auchan : ex : sensibilisation des clients à la bonne utilisation/consommation des produits (temps de cuisson, entretien...), réduction du gaspillage, tri des déchets Decathlon : j'ajouterai l'affichage environnemental de l'impact de nos produits et la communication des actions d'éco conception</p>
<p>Quels sont les éléments clés qui ont décidé votre management à se lancer dans cette approche ambitieuse et engageante (fixation de cibles SBT, analyse de l'adéquation des plans d'action via ACT)?</p>	<p>Auchan : volonté de réduire l'impact sur le changement climatique avec objectifs fixés mais avec le besoin du "comment faire dans la pratique" Decathlon : volonté des collaborateurs à aller plus loin sur ces sujets lors d'exercice de Vision (quel Decathlon voulez-vous dans 10 ans?)</p>
<p>Pour la définition des actions, quelle que soit leur nature, est-il pertinent d'intégrer un prix au carbone?</p>	<p>Auchan: c'est d'autant plus pertinent que la TeqCO2 ne parle pas forcément aux dirigeants d'une entreprise. La double lecture TeqCO2 et euros est utile Decathlon : oui, un prix du carbone interne est actuellement en test chez Decathlon. Important de bien définir l'objectif de ce prix : création d'un fonds pour financer les actions, outil de management pour accélérer les prises de décisions etc.</p>
<p>Comment les entreprises valorisent-elle le niveau atteint ?</p>	<p>Auchan : par l'évolution d'indicateurs communiqués en interne et la communication auprès de nos clients et fournisseurs Decathlon : l'indicateur CO2 fait partie de l'évaluation de la valeur de part de</p>

	Decathlon liée à la politique d'intéressement. Cet indicateur commence à apparaître dans les bonus accordés au top management.
Quelles sont les motivations des entreprises pour s'engager dans ACT ? quelles retombées économiques seraient attendues ? cet engagement correspond t il a une prise de conscience et connaissance des éléments scientifiques rapportés par le giec, l'upbes...	<p>Auchan : un engagement de type ACT doit être avant tout un engagement environnemental voire éthique. Par ailleurs l'évaluation ACT peut contribuer aux informations fournies aux agences de notations financières</p> <p>Decathlon : Il s'agit surtout d'éclairer sur les points d'amélioration à mettre en oeuvre pour accélérer notre transition et servir notre mission "rendre durablement les plaisirs et bienfaits de la pratique des sports accessibles au plus grand nombre". Le mot "durablement" a été ajouté à la mission initiale car les décideurs ont réalisé les conséquences que l'activité de Decathlon peut avoir sur notre environnement.</p>
Dans quelle mesure l'engagement ACT vient en réponse à une demande émanant des consommateurs? les entreprises ressentent ils une pression émanant des consommateurs sur les questions des impacts environnementaux et ou impacts santé?	<p>Auchan : au delà des actions de progrès sur le climat, l'engagement ACT sert plutôt une communication institutionnelle. Les consommateurs recherchent préférentiellement de l'information sur leur choix de produits au quotidien. Cette fonction sera plutôt assurée par l'affichage environnemental des produits</p> <p>Decathlon : l'engagement ACT n'est pas directement lié à la demande de nos clients.</p> <p>Une enquête a été réalisée en septembre 2019 dans nos magasins auprès de nos clients. 4% ont évoqué des attentes sur les actions Développement Durable de Decathlon.</p>
Questions spécifiques Decathlon	
Pour Emilie Aubry : Quand vous évoquez la fourniture d'énergie renouvelable 100% , s'agit-il de garantie d'origine ou d'une production énergie renouvelable localisée et certifiée ?	Il s'agit de l'achat d'électricité (garantie d'origine et PPA) et de production sur nos sites. En 2019 nous consommons 59% d'électricité d'origine renouvelable dont 3% de production seulement. Notre objectif est d'augmenter la part de production sur nos sites.
Pour Emilie : vos fournisseurs sont en majorité localisés en Asie , quelles normes utilisées vous ? celles de l'EU ou "locales" ? merci	Nous réalisons des audits environnementaux sur trois impacts : la pollution locale des eaux, de l'air et des sols. Ces audits sont réalisés chez les fournisseurs partenaires qui consomment beaucoup d'eau (plus de 50 m3 d'eaux

	<p>industrielles à traiter par jour), avec un procédé industriel impliquant par exemple la teinture, le tannage du cuir, l'impression textile, les traitements de surface et la peinture des métaux. Nous recensons 228 fournisseurs (à fin 2018) répondant à ces critères.</p> <p>Notre cahier des charges des eaux industrielles rejetées s'appuie sur les normes internationales de qualité des eaux usées définies par la Banque mondiale et par le programme ZDHC (Zero Discharge of Hazardous Chemical).</p> <p>Les cahiers des charges pollution de l'air et des sols s'appuient sur les réglementations locales.</p>
<p>Pour Décathlon, des enquêtes ont-elles été réalisées auprès des consommateurs pour évaluer leur perception du Développement Durable chez Décathlon ? Pour ma part, le sujet de la réparabilité des produits Décathlon me semble encore plus essentiel même avant celui du sourcing Asie.</p>	<p>Une enquête a été réalisée en septembre 2019 dans nos magasins auprès de nos clients. 4% ont évoqué des attentes sur les actions Développement Durable de Decathlon. Les sujets par ordre d'importance selon cette enquête : privilégier le made in France, les matières naturelles, arrêter les sacs de caisse plastique et enfin la réutilisation et réparation des produits.</p>
<p>"Utiliser 100% d'ENR" : Les émissions de gaz à effet de serre sur le cycle de vie des éoliennes et modules photovoltaïques sont ils pris en compte ? "Être autonome en production d'énergie, traitement de l'eau et recyclage des déchets" seraient-ils des objectifs plus ambitieux ?</p>	<p>Nous prenons en compte les émissions scope 3 des énergies renouvelables. En 2019, parmi les 59% d'électricité d'origine renouvelable (achat et production), seulement 3% en production directe sur nos sites. Notre objectif est d'augmenter la part de production sur nos sites.</p> <p>Pour en savoir plus sur nos actions concernant le traitement de l'eau chez nos fournisseurs : DPEF 2018 p.76. Et sur la gestion de nos déchets p92.</p>
<p>Emilie, votre travail avec les fournisseurs est-il engagé au sein de toutes vos zones de sourcing ? et avec l'ensemble des usines qui produisent pour Decathlon ?</p>	<p>Malheureusement pas encore avec l'ensemble des fournisseurs concernant les émissions gaz à effet de serre. Pour l'instant plus de 200 fournisseurs réalisent le suivi de leurs émissions de GES.</p> <p>Ces 200 fournisseurs sont majoritairement implantés en Chine, Inde, Asie du Sud Est, Europe et Afrique du Nord.</p>
<p>Pour Décathlon, comment réussissez-vous à engager vos différentes filiales à l'international (notamment sur les transports et les énergies) ?</p>	<p>Il n'y a pas de filiales chez Décathlon. Mais il est vrai qu'il est plus difficile d'engager certains pays sur les énergies renouvelables comme la Russie et la Chine où les marchés de l'énergie sont très différents des marchés européens.</p>

	<p>Concernant la production d'énergie renouvelables la Chine fait partie des pays avec le plus de production solaire même si cela reste faible par rapport au total de nos consommations d'électricité.</p> <p>Nous faisons partie de RE100 afin d'avoir une influence auprès des gouvernements les plus réticents sur les énergies renouvelables.</p>
<p>Pour Decathlon : comment mettez vous en place l'eco-conception ? comment le suivre à travers la démarche ACT ?</p>	<p>L'ensemble des ingénieurs produit de Decathlon sont formés à l'éco-conception. Nous mettons actuellement en place des formations dédiées aux chefs de produit afin que ces derniers comprennent l'importance de la démarche et soient soucieux de le communiquer en magasin.</p> <p>Pour renforcer les actions d'éco conception spécifique, nous mettons également en place des stratégies "matières" qui vont concernées plusieurs catégories de produit : polyester et coton durable.</p> <p>Pour en savoir plus : http://developpement-durable.decathlon.com/domaines-dactions/produits-services/focus-le-polyester-chez-decathlon/</p>
<p>Question spécifique Auchan</p>	
<p>Pour Auchan, parvenez-vous à utiliser les compétences de VOLTALIA , filiale spécialisée de Auchan très impliquée sur les sujets bas carbone et l'autoconsommation . Cela permet sans doute d'aller plus vite pour votre groupe ?</p>	<p>Auchan : Les échanges avec Voltalia se font via la direction technique</p>

Association Bilan Carbone : Formations ACT (Damien Huet)

Damien Huet

<p>Comment se déroule les formations ACT en cette période? présentiel? vous pouvez vous déplacer dans l'entreprise? Merci</p>	<p>Les formations sont disponibles actuellement en présentiel et en virtuel. Au vu de la situation, il est vrai que pour le moment, nous n'avons pas repris les formations en présentiel. Nous espérons pouvoir le faire à partir de septembre, et avons donc fait le choix d'ici là de proposer une offre 100% dématérialisée.</p>
<p>Le coût des formation ABC sur ACT (2 modules)?</p>	<p>Il y a actuellement 2 modules de formation, un ouvert aux entreprises d'une journée, qui revient à 800 euros par stagiaire. et un autre de deux jours pour les prestataires. Le coût associé à cette formation est de 1600€ HT. Elle donne accès à une licence d'utilisation de la méthode. Nous proposons pour ce deuxième module et pour les structures qui le souhaitent des formation intra, dont le prix est de 900 euros par stagiaire, à partir de 5 participants.</p>
<p>Combien coûte ces 2 jours de formation ?</p>	<p>Les deux jours de formation sont ouverts aux prestataires, futurs évaluateurs. Le coût associé à cette formation est de 1600€ HT et donne accès à une licence d'utilisation de la méthode. Nous proposons pour les structures qui le souhaitent des formation intra, dont le prix est de 900 euros par stagiaire, à partir de 5 participants.</p>
<p>Est ce qu'il faut avoir suivi une formation au bilan carbone pour être évaluateur Act ?</p>	<p>Non pas nécessairement, mais par expérience et au vu des prestataires formés, il s'avère que la plupart d'entre eux sont formés à la méthode. ACT étant une démarche d'évaluation globale, il est pertinent pour les prestataires de maîtriser les enjeux liés à la comptabilité carbone notamment pour l'évaluation quantitative qui consiste à évaluer les objectifs de réduction pris par l'entreprise au regard d'un premier inventaire de GES.</p>
<p>Serait-il possible d'avoir plus d'informations sur la formation pour les bureau d'étude pour devenir évaluateur ?</p>	<p>Le lien vers la formation se trouve sur le site internet de l'ABC : https://www.associationbilan carbone.fr/produit/formation-act-2-journees-a-destination-des-evaluateurs/</p>

	<p>Vous y trouverez le programme détaillé de la formation. La première journée est descendante et dédiée à une présentation des référentiels, la deuxième s'appuie sur un cas pratique pour une maîtrise des outils de notation.</p>
<p>Comment accompagnez-vous les entreprises de conseil-énergie climat dans cette démarche?</p>	<p>Nous proposons le dispositif de formation ACT en partenariat avec l'ADEME. Par ailleurs et en tant qu'association, nous proposons à nos adhérents des publications, des cercles de réflexions, du partage d'expérience sur le sujet de la transition bas carbone. Nous invitons les entreprises de conseil à nous rejoindre pour agrandir notre communauté et travailler avec nous dans la diffusion de ces bonnes pratiques.</p>
<p>Avez-vous un programme de formation interne?</p>	<p>Nous proposons de formation intra. Ainsi que pour les entreprises qui le souhaitent la possibilité de venir faire de la sensibilisation auprès de tous collaborateurs sur l'urgence climatique et la transition bas carbone. Nous informons notamment les organisations sur les outils et méthodes à leur disposition pour réussir cette transition allant de la comptabilité (bilan carbone, GHG Protocol, ISO, etc.) à l'évaluation de leur stratégie (SBT, ACT, etc.)</p>